

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 5

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jura

Le feuilleton du BCF

(br) – Première Dame Egalité en Suisse, Marie-Josèphe Lachat annonçait début mars son départ du BCF (Bureau de la condition féminine) pour fin juin. Déçue par l'attitude plutôt tiède du nouveau gouvernement, la pionnière jurassienne dit «ne pas vouloir assister au démantèlement du BCF qu'elle a créé en 1979». Soutenue par la ministre Odile Montavon, Marie-Josèphe Lachat semble douter de la nouvelle ministre, Anita Rion. Veut-elle oui ou non démanteler le BCF? La nouvelle venue n'a pas le charisme d'Odile Montavon, ni sa personnalité... elle reste vague!

Mi-mars, les femmes des associations jurassiennes se mobilisent, afin de dire leur peur du démantèlement du BCF.

Fâchées, elles sont prêtes à descendre dans la rue pour exprimer leur colère à l'Exécutif.

Regroupant 10.000 femmes, le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes adresse alors au Gouvernement diverses requêtes, dont le maintien du BCF, jugé utile, et cela d'autant plus en période de crise économique, alors que justement, ce sont les femmes qui trinquent. Il est demandé également qu'une nouvelle cheffe soit rapidement nommée à la tête du BCF, afin que l'immense travail accompli par Marie-Josèphe Lachat soit poursuivi dans les meilleures conditions possibles.

Quelques jours plus tard, la ministre Anita Rion dagine finalement sortir de son mutisme, afin de rassurer les unes et les autres: pas question de supprimer le BCF. Peut-être que son nom changera, qui semble un peu dépassé à Madame la ministre. Sans nier le travail

immense réalisé par Marie-Josèphe Lachat, la ministre le dit ferme et sec: nul n'est irremplaçable! Et d'enchaîner sur un changement d'orientation du BCF, sur des tâches nouvelles, telles que par exemple «s'engager sur le terrain, aller au-devant des gens», etc. Bref: un BCF mieux ciblé. Madame la nouvelle ministre estime que les réactions des femmes jurassiennes sont très émotionnelles, et que leur peur ne repose sur rien de concret. A l'en croire, le futur BCF pourrait même voir grossir son effectif.

Chacune devrait donc être rassurée, quand, ultime épisode du feuilleton BCF, le 22 mars, les nouveaux députés se retrouvent avec une petite manif' à la porte du Parlement: non seulement les paroles rassurantes de la ministre n'ont pas porté, mais les Jurassiennes - dont l'ancienne ministre Odile Montavon participant à la manif' - craignent toujours pour la sur-

vie du BCF. Elles se sont donc déplacées pour le dire haut et fort, un tract rose à la main, qui exprime les raisons de l'attachement féminin au BCF. «Le BCF, c'est la force et la conscience des femmes jurassiennes pour la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes... etc.».

Surprise: visiblement agacée, la nouvelle ministre Anita Rion - entourée de députés radicaux - n'apprécie guère la démarche des femmes qu'elle prétend soutenir, puisqu'elle traverse le rang de ces dames sans s'arrêter, tout en déchirant le tract qu'on lui a tendu!

Plus tard, à la tribune, Anita Rion ne répond pas à une question concernant le BCF, se contentant de lire un texte émanant du Gouvernement, texte qui en vérité ne dit rien de l'avenir du BCF, qui sera certes maintenu (il est inscrit dans la Constitution), mais à quel prix?

La suite ne saurait manquer!



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

met au concours, pour son **Département de Physique**,
un poste de

professeur(e) assistant(e) de physique théorique

Ce professeur assistant (cette professeure assistante) poursuivra des recherches et dirigera des thèses dans un domaine de la mécanique statistique ou de la physique de la matière condensée. Il est demandé que ses activités de recherche se développent en synergie avec les unités expérimentales du Département de physique et d'autres Départements de l'EPFL.

Le/la titulaire participera aux tâches d'enseignement du Département de physique aux premier, deuxième et troisième cycle.

L'EPFL attend de ce professeur assistant (cette professeure assistante), des talents de recherche confirmés et une capacité à diriger des projets de haut niveau.

Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues.

Délai d'inscription: 1er août 1995
Entrée en fonction: à convenir

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la **Présidence de l'EPFL, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne, Suisse.**



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

met au concours, un poste de

professeur(e) en probabilités appliquées

Les tâches d'enseignements comprennent des cours à tous les niveaux destinés aux étudiants ingénieurs et aux étudiants ingénieurs-mathématiciens. Un talent pédagogique et un vif intérêt pour l'enseignement sont requis.

On attend du nouveau/de la nouvelle professeur(e) qu'il/elle développe une importante activité de recherche en collaboration avec des professeurs du Département de mathématiques comme avec des professeurs de l'une ou l'autre des onze autres sections de l'EPFL. Il/elle doit posséder des connaissances approfondies des branches de la théorie des probabilités, telles que par exemple des processus de Markov. Des compétences dans des applications de la théorie des probabilités dans les domaines suivants seraient un avantage: files d'attentes, optimisation stochastique, biologie mathématique, théorie de communication.

Les candidats doivent être à même de développer une excellente recherche pluridisciplinaire et capables de diriger des projets de haut niveau.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Délai d'inscription: 31 juillet 1995
Entrée en fonction: à convenir

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la **Présidence de l'EPFL, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne, Suisse.**

Vaud

SOS - femmes enceintes

Au Centre hospitalier universitaire vaudois, un fonds de soutien aux femmes enceintes a vu le jour. Eclairage sur une initiative de l'aumônerie du CHUV relayée par l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV).

Depuis quelques années, surtout depuis le début de la récession en 1991, les aumôniers et les assistantes sociales du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) constatent un accroissement important du nombre de femmes enceintes en difficulté. Or, si la plupart des futures mères qui se trouvent dans la gêne peuvent bénéficier d'un appui des services sociaux officiels, une minorité dont l'importance va croissant, dénuée de tout statut juridique, ne peut y avoir accès. Dès l'automne dernier, devant des cas de détresse en constante augmentation, l'évidente nécessité de faire quelque chose s'imposait. Ce fut le Conseil synodal de l'EERV, sur proposition de l'Aumônerie du CHUV, qui le fit, en soumettant en mai 1994 au Synode le projet de création d'un fonds de soutien. Le projet accepté est aujourd'hui devenu réalité. Le fonds, subventionné essentiellement par l'EERV, a démarré à la fin de l'année 1994. Il est géré par le Centre social protestant (CSP).

Nouveauté: contrairement à d'autres organismes, l'Eglise ne se pose pas en gardienne de la morale et accorde une aide ponctuelle et immédiate aux femmes en détresse, qu'elles souhaitent ou non mener leur grossesse à terme.

Qui sont ces femmes? Elles n'apparaissent souvent pas dans les statistiques. Beaucoup sont étrangères, certaines en situation illégale, sans permis, ou épouses d'un des milliers de travailleurs saisonniers ou clandestins dont s'accorde notre économie. Quelques-unes ont été abandonnées et se retrouvent seules en pays inconnu. Leur situation ne leur permet pas de faire recours aux instances officielles. Elles sont dans des situations catastrophiques et ont besoin d'un secours d'urgence qui ne pose pas de question. Le nouveau fonds est donc ni plus ni moins le maillon qui manquait à la chaîne de la solidarité. «Ça marche très fort!» se réjouissent d'ores et déjà les responsables. Le CSP enregistre deux à trois demandes par semaine. Les sommes allouées vont selon les cas de Fr. 500.- à Fr. 1000.-, voire Fr. 2000.-. Il s'agit toujours de dépannages précis et immédiats. On fait appel au fonds de soutien essentiellement pour obtenir un «appoint de survie», pour régler des factures d'accouchement, voire pour payer des cotisations d'assurance-maladie en retard.

Les fonds du départ ne sont pas encore à zéro, mais il est devenu nécessaire de prévoir la suite du financement. Lors de son ré-

Des détresses très concrètes

(SC) - Cas décrits par les assistantes sociales du CHUV:

● Jeune couple étranger, non marié. Elle est en Suisse depuis un an. Il travaille dans la même entreprise depuis trois ans, sans permis, salaire Fr. 2000.- par mois. Un mois avant l'accouchement, il est licencié pour raison économique. Dans leur pays d'origine, personne ne peut accueillir le couple avec le bébé.

● Jeune femme étrangère qui devait subir une interruption de grossesse. Clandestine, elle vivait dans la voiture de son ami.

Une famille a accueilli la jeune femme avant et après son opération. Elle ne peut rester en Suisse et doit trouver de quoi payer le train pour rentrer dans son pays.

● Jeune femme étrangère, permis échu, sans travail. A eu son premier-né après une grossesse non suivie médicalement, car elle n'a pas d'assurance-maladie. A accouché quasi seule, de peur d'être expulsée. Le père refuse de reconnaître l'enfant. Une tante a bien aidé la jeune mère, mais elle n'a plus d'argent. L'enfant a failli être donné en adoption.

Même pour une recherche en paternité, les instances officielles n'entrent pas en matière pour les étrangers sans permis. Quant aux fondations privées, elles mettent dans le meilleur des cas un à deux mois pour répondre.

● Jeune musulmane, 27 ans, non mariée, arrivée en Suisse à 8 mois de grossesse. Rejetée par sa famille et abandonnée par son «fiancé». A été retrouvée dans un parc public par des compatriotes qui l'hébergent dans un deux-pièces avec 3 enfants. Est sans papier, sans statut, sans aide possible d'un service officiel et sans motif pour demander l'asile.

cent Synode, l'EERV a décidé de faire don au nouveau fonds du fruit de sa collecte générale du 26 février. Au nom de l'Evangile, l'Eglise réformée vient ainsi à la rescoufle des femmes enceintes, quelle que soit leur origine religieuse ou confessionnelle.

D'autres projets sont à l'étude, tel l'ouverture de maisons d'accueil pour mères célibataires en difficulté. Des esprits chagrins

avaient proclamé que l'Eglise subventionnait des interruptions de grossesse! Répondons tout de suite à ces fâcheux par une nouvelle réjouissante: à ce jour, parmi les femmes aidées, toutes, absolument toutes, ont décidé de mener leur grossesse à terme.

CCP 10-1032-4.
Simone Collet



Les mères ne peuvent pas toutes prétendre à une naissance heureuse. (Photo: Roland Burkhard)

Genève

Du changement au CLAFG

(jbw) – Voilà six ans que le Centre de liaison des associations féminines genevoises fonctionne avec de nouveaux statuts. Les 43 associations membres sont groupées en 7 centres d'intérêts qui chacun délègue une membre ou plus au comité. Cela a plus ou moins bien fonctionné grâce à un comité et une présidente élue pour six ans dont le mandat se terminait le 4 avril 1995 par l'élection de Mercedes Fretz Chevalier, nouvelle présidente. Elle remplace Claude Howald, connue par ses engagements pour les femmes, spécialiste des problèmes de formation, élue députée (lib.) en octobre 1993. Elle avait tenté en 1994, avec l'aide de son comité, de regrouper les 81 associations féminines genevoises de toutes tendances dans une Coordination afin de pouvoir prendre position, le cas échéant, sur des sujets importants tels que l'Université, le chômage, l'assurance maternité, etc. Si cette Coordination a pu constituer un lobby pour l'introduction de quotas lors de nomination de professeures femmes à l'Université, elle n'a pas survécu. Hélas! Le prochain comité aura sans doute plus de succès pour la campagne de prévention du cancer du sein. Les problèmes politiques divisent plus, et c'est normal, que les problèmes de santé.

Berne

La culture au féminin

(nh) – Depuis dix ans, un groupe de femmes biennoises organise régulièrement des journées culturelles animées par et pour des femmes. Au-delà du spectacle, il y a le symbole. Hula Hopp porte la diversité comme étendard et la volonté d'améliorer la condition des femmes artistes comme devise. Cette année, la semaine culturelle a débuté le mercredi 8 mars, décreté Journée mondiale de la femme. La nouvelle édition a regroupé tout un lot de manifestations

diverses, qui allaient du concert d'orgue à l'exposition de photographies, d'une projection de film à un one-woman-show.

La fête venue clore quatre jours de festivités couleur fuchsia a marqué la naissance d'un nouvel agenda des femmes. A l'instar de Hula Hopp, «KulturElle» est produit par et pour des femmes. Il remplace feu le bulletin F-Info. Bimestriel bilingue aux couleurs de Bienne (rouge et blanc), «KulturElle» se veut la nouvelle plaque tournante des informations féminines. Sur quatre pages, six fois par année, le magazine rassemblera désormais les informations propres à Bienne et sa région, mais aussi aux villes de Neuchâtel, Berne et Soleure.

«KulturElle» est publié par Espace Femmes, un réseau de diverses associations et institutions créé au cours de la nouvelle mouvance féminine. L'objectif de ce réseau de femmes consiste à faire connaître les activités des différents groupes qui le constituent et à organiser des manifestations collectives, comme l'anniversaire de la grève des femmes ou la Journée internationale de la femme. Dans ses prochains numéros, «KulturElle» traitera aussi bien de politique, de culture que de religion ou de formation. Le bulletin n'est disponible que sur abonnement (Fr. 12.- par an).

«KulturElle» peut être commandé auprès d'Espace Femmes, case postale 865, 2501 Bienne.

Neuchâtel

Elue!

(br) – Comme nous l'annonçons dans le numéro d'avril de *Femmes Suisses*, l'exécutif chaux-de-fonnier était appelé à élire la première femme qui siégerait dans ses rangs. Elle l'a fait, mais sans générosité pour la ville réputée progressiste qu'elle est (les conseils communaux du Locle et de Neuchâtel ont déjà accueilli des femmes): Claudine Stähli-Wolf a été élue première conseillère communale par 21 voix, une de plus que la majorité absolue nécessaire pour l'entrée à l'exécutif. La nouvelle conseillère n'a pas caché sa déception, refusant néanmoins de considérer ce score comme un désaveu. Elle

AGENDA

AVS: Quelle réponse féministe à la gifle du Parlement? Journée de réflexion le 13 mai 1995 à la Länggass-Treff de Berne, Lerchenweg 33. Renseignements à la Rédaction de Femmes suisses, tél. 021/903 26 06.

Assurance maternité: L'exposition itinérante montée par le comité en gestation sera visible à Fribourg du 15 mai au 3 juin prochain, du 6 au 13 juin à Lausanne, du 14 au 22 juin à La Chaux-de-Fonds. Renseignements: Fabienne Blanc-Kühn, tél. 021/323 88 33.

Conférence de Pékin: Nouvelles de la préparation du sommet de Pékin et du Forum des ONG le 31 mai 1995, à 20 h, dans les locaux de Espace Femmes International, rue de la Tannerie 2 à Carouge (GE). Avec la participation de deux déléguées des Nations Unies. Tél. 022/300 26 27.

Carrière Globale propose un éventail de stages traitant des divers aspects de la vie professionnelle des femmes: cours de formation aux méthodes de reprise d'un travail professionnel pour les femmes au foyer, gérer sa retraite anticipée, faire face à une situation de crise, etc. Tél. 022/343 44 93.

Cours d'autodéfense: Le CLAF-Vaud met sur pied deux nouveaux cours destinés aux hommes comme aux femmes avec Michel Guinchard, professeur de karaté. Lieu: Maison de la Femme, Eglantine 6 à Lausanne. 6 leçons d'une heure quinze pour le prix de Fr. 80.- (Fr. 120.- pour les non-Lausannois-e-s).

préfère y voir un encouragement (n.d.l.r.: avertissement?) à suivre fidèlement la collégialité. Les partis bourgeois se sont montrés assez clairement réticents à son encontre. Elle était soutenue par la gauche. Rappelons que Claudine Stähli-Wolf, présentée par le POP, est une «vieille» routière

du monde politique: passage au Conseil général, Grand Conseil, nombreuses activités au sein de différentes commissions au niveau communal et cantonal. Elle a 46 ans, une formation d'éducatrice de la petite enfance et est mère de trois enfants.

La Faculté des sciences économiques et sociales ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE

en statistique et économétrie appliquée
au Département d'économétrie

Charge : Il s'agit d'un poste à charge partielle (50%).

Titre exigé : doctorat ou titre jugé équivalent.

Entrées en fonction : 1er octobre 1995 ou date à convenir.

les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 20 juin 1995 à l'administrateur de la Faculté des sciences économiques et sociales, UNI MAIL, blvd Carl-Vogt 102, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE